

FONDATION VINCENT DE PAUL

le mag

Numéro 3 | Juin 2016 | www.fvdp.org

P. 6 / DOSSIER

Mieux vivre

Le patrimoine immobilier,
un bien au service de tous

P. 4 / CLINIQUE SAINTE-BARBE

Un « hôpital de semaine » (douze lits) propose
un nouveau mode de prise en charge en gériatrie

P. 10 / GOUVERNANCE

Un nouveau conseil d'administration
en ordre de marche



• Santé • Enfance
• Personnes âgées
• Solidarité

4 missions au service
de l'Homme

“ Pour nous, la dignité n'est pas un concept, mais une action et un combat. ”

Extrait de la Charte de la Fondation Vincent de Paul

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul exerce quatre missions en Alsace et en Lorraine, dans des établissements agréés par les pouvoirs publics. Plus de 2 200 salariés et 400 bénévoles mettent leurs compétences au service des malades, des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

“ 4 missions au service de l'Homme ”

Santé (Groupe Hospitalier Saint Vincent)

Clinique Sainte Anne - *Strasbourg 67*
 Clinique Sainte Barbe - *Strasbourg 67*
 Clinique de la Toussaint - *Strasbourg 67*
 Clinique Saint Luc - *Schirmeck 67*
 Institut de Formation en Soins Infirmiers
 IFSI Saint Vincent - *Strasbourg 67*

Enfance

Institut Saint Charles - *Schiltigheim 67*
 Institut les Mouettes - *Strasbourg 67*
 Institut Vincent de Paul - *Saint Quirin 57*
 Maisons d'enfants Louise de Marillac
Schiltigheim 67
 Maisons d'enfants Lettenbach - *Saint Quirin 57*
 Maisons d'enfants Richemont - *Richemont 57*
 Maisons d'enfants l'Ermitage - *Moulin-lès-Metz 57*
 Institut médico-éducatif Le Rosaire - *Rettel 57*
 Centre éducatif fermé - *Forbach 57*

Solidarité

Résidence sociale Saint Charles - *Schiltigheim 67*
 Centre d'accueil des demandeurs d'asile
Schiltigheim 67
 Bureau d'accès au logement - *Schiltigheim 67*
 Escale Saint Vincent - *Strasbourg 67*

Personnes âgées

Maison de retraite Saint Joseph - *Strasbourg 67*
 Maison de retraite Saint Charles - *Schiltigheim 67*
 Maison de retraite du Parc - *Schirmeck 67*
 Maison de retraite Sainte Famille
Montigny-lès-Metz 57
 Maison de retraite Saint Joseph - *Rustroff 57*
 Maison de retraite Bas Château
Essey-lès-Nancy 54
 Maison de retraite Poincaré
Bouxières-aux-Dames 54

sommaire



4/5 NOS TERRITOIRES
 Une plateforme partenariale médico-sociale à Haguenuau.



6/8 LE DOSSIER
 Depuis toujours, la Fondation couple la rénovation de son patrimoine immobilier à l'évolution des besoins de ses patients et résidents.



9 CARTE BLANCHE
 Sœur Denise Baumann raconte une « Étonnante aventure au service de Dieu et des hommes ».



10 À VENIR
 Le 2 mai, le conseil d'administration de la Fondation a rendu hommage aux personnalités qui le quittent et accueilli ses nouveaux membres.



11 VOTRE GÉNÉROSITÉ EN ACTION
 Les dons permettent des prestations supplémentaires. Merci !



12 VU(E)
 « Belles rencontres », c'est une belle aventure qui commence pour les enfants de la Maison de Lettenbach.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Christophe Matrat

RÉDACTRICE EN CHEF : Fanny Douhaire

Pour nous contacter : f.douhaire@fvdp.org

CONSEIL DE RÉDACTION : Christophe Matrat, Fanny Douhaire, Émilie Baumann, Antoine Dubois, Olivier Dury, Sarah Reff, Anne-Marie Vuagnoux, Antoine Winter

CRÉATION & MISE EN PAGE : Sophie Raclot

CONSEILLER ÉDITORIAL : Louis Nore

Ont aussi contribué à ce numéro : Juliette Bastian, Nicolas Boschetti, Saïd Heriech, Marie-Noëlle Wantz

PHOTO COUVERTURE : Frédéric Maigrot

IMPRESSION : Valblor

TIRAGE : 7 000 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : à parution

Fondation Vincent de Paul - 15, rue de la Toussaint, 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 21 73 84 - Fax : 03 88 21 73 89



Flashez ou retrouvez ce journal sur www.fvdp.org



édito

Le patrimoine, parlons-en !

Au fil des années, les activités de notre Fondation prennent une importance essentielle pour de nombreuses couches de la population. Elles doivent donc se développer, et elles le font dans le cadre de bâtiments historiques pour les uns, acquis plus récemment pour les autres. Leur point commun ? Ils en ont un, même si les murs de l'époque du chanoine Spitz n'ont, a priori, rien à voir avec un bâtiment du XX^e ou du début du XXI^e siècle. Ils nécessitent tous, à un moment

ou un autre, en permanence, entretien, adaptation et modernisation.

De cette modernisation, de cette rénovation, le meilleur exemple, et il en est question dans les pages qui suivent, est celui de la Sainte-Famille. Huit ans de travaux et 11 millions d'euros investis pour qu'un établissement d'un âge très respectable fasse siens, les critères « d'aujourd'hui » de l'accueil et des soins destinés aux patients et aux résidents.

Ce patrimoine immobilier, loin d'être une source de revenus, est



PHOTO FRÉDÉRIC MAIGROT

un véritable « outil de travail » au service des projets qui y sont développés.

Les chantiers lourds régulièrement mis en œuvre, répondent à un double objectif : la qualité de la prise en charge des publics accueillis et des conditions de travail facilitant la tâche des professionnels.

N'oublions pas non plus que les murs ont une histoire... qui se transmet et continue de s'inscrire sous le regard de Vincent de Paul. Ce numéro du *Mag* vous en donne un aperçu.

Marie-Hélène Gillig,
Présidente

PARTENARIAT

Unis par des *baby-foot*

Les salariés de l'usine Ondal France de Sarreguemines ont pris part à une journée de Solidarité entreprise, organisée par l'association Unis-Cité. Cette manifestation a pour but de mobiliser des salariés, pour réaliser une action solidaire. Ainsi, le 29 avril, 160 salariés de Ondal France ont répondu présent et ont uni leurs forces pour fabriquer et customiser, main dans la main, quarante *baby-foot* en carton recyclé. Près de la moitié a été offerte à la Fondation Vincent de Paul et répartie dans les établissements des secteurs de

l'Enfance, de la Solidarité et les Maisons de retraite, pour en faire bénéficier les grands et les plus jeunes.

En plus de sensibiliser des salariés à la solidarité, l'association Unis-Cité permet aux jeunes de 16 à 25 ans de découvrir l'engagement social et les valeurs solidaires et citoyennes grâce au dispositif du service civique.

Unis Cité
Alsace

DERNIÈRE HEURE

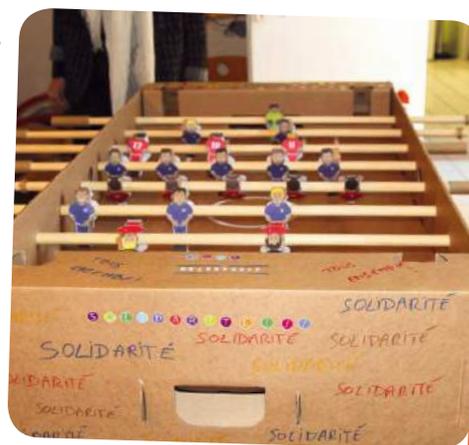


PHOTO FVDP

NOS TERRITOIRES

CLINIQUE SAINTE-BARBE

Un hôpital de semaine en gériatrie



PHOTO FVDP

La clinique Sainte-Barbe (Strasbourg) a diversifié sa filière gériatrique avec l'ouverture, depuis janvier, d'un hôpital de semaine. Avec ce service ouvert du lundi au vendredi, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent propose désormais un nouveau mode de prise en charge destiné à accueillir des patients de plus de 75 ans, du domicile ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), pour des bilans diagnostiques ou des traitements programmés.

L'hospitalisation de très courte durée en hôpital de semaine, permet de réaliser de façon plus efficace et plus confortable pour le patient les bilans gériatriques ainsi que divers examens médicaux. Une équipe pluridisciplinaire (médecins, soignants, diététicienne, kinésithérapeute, équipe pharmaceutique, assistante sociale...) assure la prise en charge des fragilités spécifiques : dénutrition, chutes, risques liés aux médicaments...

Ce nouveau service de douze lits complète le service de vingt-huit lits en hospitalisation conventionnelle de la clinique.

BRAVOURE ET CITOYENNETÉ

Le Centre éducatif de Forbach à l'honneur

Plutôt discret au quotidien, derrière ses grands murs, le Centre éducatif fermé (CEF) de Forbach a été mis sous les feux de l'actualité au cours du premier trimestre.

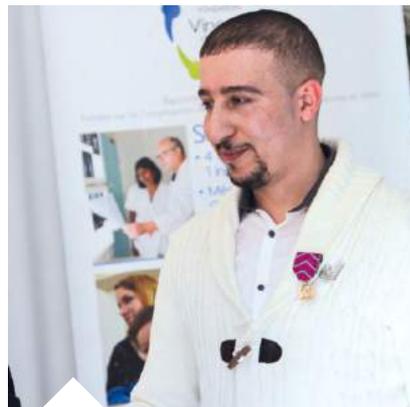


PHOTO FVDP

Ainsi, l'un de ses éducateurs, Abdelnasser El Yaagoubi, a été récompensé pour son acte de bravoure. À l'été 2013, il évita un drame lors d'une tentative de suicide d'un adolescent du CEF. C'est pour récompenser ce geste noble que l'éducateur s'est vu remettre, le 17 mars, la médaille d'honneur de la Protection judiciaire de la jeunesse. Puis, quelques jours plus tard, du 21 au 28 mars, le CEF participait à la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme en faveur des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Ainsi, vivement intéressé par l'inscription de l'établissement dans son environnement, le nouveau préfet de la Moselle, Emmanuel Berthier, y a passé la matinée pour échanger avec les jeunes et l'équipe professionnelle.

IFSI SAINT-VINCENT

Un gala pour les 70 nouveaux diplômés

Depuis quinze ans, l'Association des anciens de l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) Sainte-Marie/ Saint-Vincent, avec le soutien du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, célèbre la fin des trois années d'études infirmières. Le 22 avril, les soixante-dix jeunes diplômés infirmiers de la promotion 2013-2016, s'ils ne portaient pas la toge, avaient toutefois troqué la blouse blanche contre une tenue de gala et la coiffe des diplômés, la fameuse toque des grandes écoles. Cette soirée de Gala accueillie à la

salle des fêtes de Reichstett, a bien agréablement mélangé dîner dansant, tombola et remise solennelle des diplômés. La réussite totale de la soirée a été rendue possible par la mobilisation de tous : des membres de l'Association des anciens étudiants, des étudiants des promotions actuelles (les premières années ont assuré le service du dîner) et des membres de l'Association des étudiants en soins infirmiers de Strasbourg (Aesis). Merci à tous et félicitations aux diplômés !



PHOTO FVDP

« SUICIDE EN INSTITUTION »

Un forum éthique pour débattre et réfléchir

« Le suicide en institution, comprendre et prévenir » : c'est sur cette problématique que le groupe Recherche éthique du Groupe Hospitalier Saint Vincent (GHSV) et l'Espace de réflexion éthique région Alsace (Ereal) ont mobilisé intervenants de haut niveau et professionnels du soin, le 21 avril, à Strasbourg, dans le cadre du Forum éthique 2016.



PHOTO FVDP

Une matinée pour gagner en connaissances avec Eric Fourneret et son approche philosophique de « l'homme face à la mort », Marie-Frédérique Bacqué avec son analyse psychologique et psychanalytique des conséquences du suicide, et David Le Breton et son regard sociologique et anthropologique du suicide et ses représentations.

L'après-midi, plus technique, était enrichie des interventions de professionnels du GHSV et de l'Epsan (Établissement public de santé Alsace Nord) autour de la prise en charge.

SALON CULINAIRE

Bravo les Toquées !

Le 15 mars, dans le cadre du salon Equipement de la gastronomie, de l'agroalimentaire et des services du tourisme (Egast), à Strasbourg, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent était représenté pour le concours culinaire « Les Toqués d'entreprise » par cinq salariées. Première de l'épreuve de qualification pour la finale, cette équipe de soignantes y a décroché une remarquable troisième place. Bravo à elles !



De gauche à droite : Angela Giurgiu, Élise Gillmann, Karine Morin, Jenny Dujardin, Faten Azzouzi, dans l'attente du palmarès.

PHOTO CYRIL ROUX

MAISON DE RETRAITE SAINT-JOSEPH

Quand la culture rassemble

Poursuivant sa dynamique d'ouverture et la diversification de ses activités, depuis le début d'année, la maison de retraite Saint-Joseph (Strasbourg) propose à ses résidents, mais aussi aux personnes âgées du quartier, un cycle de conférences sur des thèmes historiques et variés. Il est le fruit d'un partenariat avec l'Université populaire de la Krutenau, et de son président Jean-François Kovar. Avec le soutien financier de la Fondation Passions Alsace, ce projet va pouvoir se poursuivre pour le plaisir et l'intérêt de tous.



ENFANCE

Une plateforme partenariale médico-sociale à Haguenau

Le déploiement sur le territoire de l'Alsace du nord de dispositifs complémentaires pour l'accompagnement d'enfants, a conduit la Fondation à acquérir un nouveau site à Haguenau pour y implanter deux de ses services. Les travaux réalisés ont permis à d'autres organisations d'intégrer ces locaux.

Ainsi, le 26 février dernier, à Haguenau, la Fondation Vincent de Paul, l'association Adèle de Glaubitz, les services de la Protection judiciaire de la jeunesse et l'association L'Azimut



PHOTO FVDP

UN « PLUS » POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Informatisation des dossiers des résidents

Dans le cadre de son schéma directeur informatique, la Fondation Vincent de Paul transforme son système d'information médico-social.

La mise en œuvre d'une solution de « Dossier résident informatisé » (DRI) au sein de ses maisons de retraite est une étape significative.

Cette informatisation contribue à l'amélioration de la qualité des soins avec le renforcement de la sécurisation de la prise en charge et de la traçabilité des actions autour de la personne âgée.

Après plusieurs mois de préparation, la maison de retraite Sainte-Famille, à Montigny-Lès-Metz, a été désignée comme site pilote pour le déploiement de la solution informatique retenue.

La totalité des maisons de retraite disposera de ce DRI d'ici la fin de cette année.



PHOTO FVDP

inaugureront les locaux qui les réunissent : la plateforme partenariale médico-sociale de Haguenau.

Cette structure rassemble des opérateurs qui ont eu la volonté de créer des services délocalisés pour répondre, au plus près de leur lieu de vie, aux besoins (jusqu' alors non pourvus localement) des personnes qu'elles accompagnent.



Après un chantier qui a duré huit ans, la Maison de retraite Sainte-Famille fait peau neuve - PHOTO FRÉDÉRIC MAIGROT

DES BÂTIMENTS ET DES HOMMES

Un patrimoine pour bien vivre

La Fondation Vincent de Paul ne considère pas son patrimoine immobilier comme un monument historique. Il n'a de valeur que parce qu'il peut s'adapter à l'évolution des besoins des personnes fragiles d'aujourd'hui.

Le Républicain lorrain le dit dans son édition du 27 avril 2016 : « À Montigny-lès-Metz (57), le panneau « Chantier de réhumanisation » a été rangé, et la Sainte-Famille s'offre une nouvelle vie. »

LES MURS ONT UNE HISTOIRE

La « nouvelle » Sainte Famille, ancien orphelinat et juvénat (établissement de formation à la vie religieuse), et aujourd'hui établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), entièrement repensée dans ses moindres détails, ou recoins, symbolise le fil conducteur de la politique de gestion du patrimoine de la Fondation : la bienveillance de ses patients et usagers, et des conditions d'exercice optimales pour chacun de ses plus de

2200 employés. Le sort des deux catégories est lié, tant il est vrai que les premiers profitent bien mieux de leur séjour-convalescence quand l'environnement professionnel est serein pour les seconds.

La Fondation Vincent de Paul possède des établissements en nombre conséquent (plus de 160 000 m²) et d'âge, parfois, respectable ; des établissements qui, s'ils ne sont pas tous historiques au sens patrimonial du terme, racontent tous une histoire. Des histoires. Des histoires de malades et d'anciens, d'enfants et de laissés pour compte, au cœur de la vie. Ce sont ces histoires qui autorisent sœur Blandine Klein, Supérieure générale de la Congrégation, à préciser que « les murs sont au service de ceux qui y sont pris en charge ». Pour Gabriel Delesse, psychologue pour enfants, « le bâti fait partie de

la logistique et, à ce titre, il n'est que la réponse du moment à un besoin du moment. »

ADAPTER LA PIERRE

Tout comme c'est la voiture qui doit s'adapter à la ville et non l'inverse, dans le domaine du soin et de l'accompagnement, le bâti doit, lui-aussi, s'adapter. Les bâtiments, tous les bâtiments, les anciens comme les plus récents, ne sont pour la Fondation que des témoins dont la destination est d'accompagner les progrès et les évolutions dont profitent l'action sociale et la santé. Pas de culte de la pierre, non. Anne-Marie Vuagnoux, responsable du secteur Personnes âgées, directrice de la maison de retraite Sainte-Famille jusqu'en 2013, et cheville ouvrière du projet de rénovation, précise que dans les

établissements de la Fondation (comme ce fut le cas pour la Sainte-Famille), « *les travaux ont pour objectif d'apporter des réponses modernes aux besoins qui se sont diversifiés au fil des décennies* ». Quant à Gabriel Delesse, il affirme que « *le bâti ne saurait être une contrainte qui empêche l'adaptation* ». Pour les enfants, et contrairement à ce qui était pratiqué pendant longtemps, on a abandonné les gros établissements à la campagne pour les remplacer par de petites unités en ville, au plus près des familles. Aujourd'hui, et de plus en plus, les personnes âgées demeurent chez elles plus longtemps. Mais quand elles intègrent un établissement spécialisé, elles sont beaucoup plus dépendantes qu'auparavant. Conséquence logique : pour les déplacements dans les résidences et les établissements de santé, les ascenseurs sont privilégiés, au détriment des escaliers. La Sainte-Famille est dans « l'air du temps » : elle en propose cinq pour gérer tous les flux, résidents, personnels, visiteurs.

Philippe Mouillé, ingénieur Maintenance et travaux, chef des services techniques au Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV), abonde : « *On adapte les bâtiments aux préconisations de l'Agence régionale de santé* ». C'est ainsi que les cliniques transforment certains de leurs services. Les hospitalisations sont rigoureusement moins longues, locaux et professionnels s'adaptent à la médecine ambulatoire. De nouveaux bâtiments s'érigent, comme sur le site de la Clinique Sainte-Anne à Strasbourg, où sortira prochainement de terre le nouveau centre lourd de dialyse. Une structure moderne pour couvrir les besoins sans cesse croissants des malades recourant à la dialyse.

LA BIENTRAITANCE, PARTOUT ET EN PERMANENCE

L'attention accordée aux patients, résidents et usagers se décline, aussi, en petites touches, en réalisations que l'on ne distingue pas au premier regard, en actions et initiatives discrètes qui ont un effet positif sur des êtres fragiles.

On peut citer, sans ordre préférentiel : les nouveaux espaces (rendus possibles par la taille imposante des bâtiments anciens) créés à la maison de retraite Sainte-Famille et dédiés aux massages, à la stimulation sensorielle, mais aussi aux familles

qui recherchent et ont besoin, à certains moments cruciaux du séjour d'un des leurs, de moments d'intimité ; les salles de bains dont on dote les chambres, ce qui a pour premier effet une vie plus agréable pour les patients avec la fin des déplacements dans les salles de bains communes, et des conditions de travail moins éprouvantes pour le personnel. Les travaux de restructuration, toujours réalisés sur site occupé, ont un corollaire, l'attention soutenue aux résidents et patients afin d'éviter le moindre traumatisme.

L'attention portée à la population trouve une de ses meilleures illustrations avec l'action menée voici plus de vingt ans par la communauté de communes de la vallée de la Bruche et par le Groupe Hospitalier Saint Vincent pour sauver la clinique Saint-Luc à Schirmeck, seul établissement hospitalier entre Strasbourg et Saint-Dié. Ce lieu de soins indispensable pour assurer la continuité du service public de santé, il a fallu, ensuite, le transformer, le moderniser.

LES TRAVAUX, AUSSI

La Fondation a développé avec les autorités publiques un rapport de « partenaire-prestataire ». Il s'agit de répondre ou d'anticiper les commandes publiques en proposant des solutions innovantes et financièrement équilibrées.

Les chiffres et les zéros que l'on aligne n'ont pas toujours un effet repoussoir. D'abord, le montant des contrats témoigne du souci permanent de la Fondation qui souhaite que tous ses établissements affichent les mêmes critères de qualité. Et, derrière les chiffres, la réglementation, il y a l'homme. L'être humain. Le patient-résident, l'employé, le visiteur : pour eux, les normes de sécurité sont respectées à la lettre. Idem pour ce qui concerne l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cela paraît, peut-être, évident, mais il fallait le préciser une fois encore. Antoine Dubois, chargé de mission Economique au siège de la Fondation, explique ce que les chiffres ne donnent pas à voir d'emblée : « *Depuis le début des années 2010, les dix plus gros chantiers (hors travaux à la clinique Sainte-Anne), supérieurs à 500 000 euros l'un, ont représenté un engagement total de 28 millions d'euros. Ces chantiers d'envergure*



PHOTO FLORENT DONCOURT

Inaugurée le 26 avril, la « nouvelle » maison de retraite Sainte-Famille c'est...

- L'aboutissement de 8 ans de travaux en 6 phases sur site occupé
- Un chantier d'un coût de **11 millions d'euros**

• Des travaux colossaux : **400 m³** de gravats, **5 500 m²** de sols en PVC, **6 000 litres** de peintures, **28 000 m²** de plâtre, **700** luminaires, **15 km** de câbles, **800 tonnes** de structures métalliques

Mais surtout :

- Un lieu de vie de **9 000 m²** dans un parc de **3 ha** au cœur de Montigny-Lès-Metz
- Une équipe pluridisciplinaire de **79** salariés
- **132** lits et places, dont **115** lits permanents, **5** lits temporaires et **12** places en accueil de jour
- Des chambres individuelles spacieuses rénovées, d'une surface allant de **23 à 25 m²**
- Un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) accueillant chaque jour de la semaine **14** résidents
- De nouveaux espaces de soins et des lieux collectifs et d'animation modernes
- Un foyer-restaurant ouvert aux personnes âgées du quartier

Une transformation architecturale qui a su conserver l'âme d'un site historique construit en 1895, et offre un lieu de vie adapté aux personnes âgées de plus en plus dépendantes

LE DOSSIER

ont permis, de surcroît, de faire travailler une centaine d'entreprises locales. » Il précise aussi qu'avant d'engager de telles sommes, une question récurrente est posée, en une sorte d'indispensable leitmotiv : « Est-ce que les locaux vont être bien adaptés aux résidents et au personnel ? »

Sa réponse est évidente : « On s'assure que tout le monde a bien été consulté pour l'élaboration du projet. » Toujours, les résidents et le personnel sont concernés, tant il est vrai que l'on se sent encore mieux dans un lieu que l'on a soi-même imaginé, voire rêvé... Et c'est Anne-Marie Vuagnoux qui corrobore cette affirmation : « Les travaux de la Sainte-Famille ont apporté aux résidents un cadre de vie vraiment fonctionnel, sécurisé et, surtout, chaleureux. Et, pour les quatre-vingt-cinq membres du personnel, des locaux facilement accessibles, des équipements qui facilitent l'accompagnement, du matériel performant. En un mot, de bien meilleures conditions de travail dans un cadre chaleureux et lumineux. »

Comment, dans ce cas, ne pas mieux travailler pour les uns, et vivre plus agréablement, pour les autres ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR LOUIS NORE

LE VILLAGE SAINT-CHARLES

Une entité particulière



Sœur Blandine Klein, Supérieure de la Congrégation des Sœurs de la charité de Strasbourg, présente volontiers le Village Saint-Charles, à Schiltigheim, comme « une entité

particulière, historique, chèrement acquise par le chanoine Spitz, dans les années 1850. Chèrement, au niveau du coût, mais aussi, et surtout, pour la persévérance dont il a dû faire preuve. »

En effet, la propriété qui accueille le Village Saint-Charles est constituée de quatre-vingt parcelles de terrain, « acquises une à une, à différents propriétaires », précise sœur Blandine Klein.

L'intérêt du Village Saint-Charles, c'est, aussi, sa mission. Le chanoine avait souhaité que plusieurs domaines d'intervention cohabitent : pour les personnes âgées, pour les enfants en difficulté, et un orphelinat. « Il y avait aussi, ajoute la Supérieure, une ferme dont l'exploitation subvenait aux besoins quotidiens de ce petit monde. »

Aujourd'hui, près de 170 ans après l'initiative du chanoine Spitz, le Village Saint-Charles est fidèle à son concepteur.

Ce quartier de Schiltigheim accueille la maison de retraite Saint-Charles et ses 135 résidents. Le secteur Solidarité y gère une résidence sociale destinée à trente-cinq ménages, soit plus de soixante-dix personnes, avec les enfants, vivant dans des appartements privatifs ; son centre d'accueil pour demandeurs d'asile et son bureau d'accès au logement ; et un quatrième établissement y sera implanté : une résidence d'accueil pour personnes en situation de précarité et souffrant de troubles psychiques.

Dernière structure du Village, l'Institut Saint-Charles. Il est destiné aux enfants de 5 à 16 ans présentant des troubles importants du langage écrit ou oral. Et bientôt, les Maisons d'Enfants Louise de Marillac y seront rapatriées.

Comme le rappelle sœur Blandine Klein, « c'est une terre de mémoire. C'est là que sont enterrées les sœurs qui nous ont précédées. » Elle rappelle enfin que « la présence de différents secteurs sur le site de Saint-Charles est la continuité de l'histoire et l'adaptation aux besoins des temps actuels. Faire évoluer les œuvres, c'est rester fidèles au charisme d'origine de la congrégation, et à Vincent de Paul » pour qui « la charité est inventive à l'infini. »



Photo DR

LE CHANOINE SPITZ (1808 - 1880)

Infatigable constructeur au service de l'Homme

Chanoine-archiprêtre et supérieur général des Sœurs de la Charité de Strasbourg, Charles Spitz édifia deux sites emblématiques : l'un situé rue de la Toussaint à Strasbourg et rue Saint-Charles à Schiltigheim, qu'il offrit aux Sœurs de la Charité pour en assurer le développement.

L'ancien domaine strasbourgeois des Prémontrés, « La Toussaint », fut acquis en 1850, et après quatre ans de travaux ininterrompus, un bel ensemble de bâtiment se dressa autour d'une zone de verdure.

Le domaine acquis à Schiltigheim, pour y ériger en 1868 un couvent, abrite aujourd'hui le symbolique village Saint-Charles. Le chanoine acheva son œuvre avec l'agrandissement du site de Sainte-Barbe, propriété ancestrale des Sœurs de la Charité.

MENUISERIE SCHALCK

Au profit de l'économie locale



Photo DR

La menuiserie Schalck est une « institution » dans le pays de Haguenau. Son actuel directeur est Serge Schalck, président de nombreux organismes dédiés au bois, et représentant du Bas-Rhin à la Chambre de métiers du Grand-est.

Il a repris, en 1982, le flambeau des mains de son père, lequel l'avait reçu... de son père ! La menuiserie Schalck est installée à Niedermodern depuis 1928. Au départ, l'atelier était un vieux corps de ferme avec un seul patron/ouvrier, « l'artisan », la personne indispensable dans les villages. La menuiserie est devenue, au fil des décennies, entre autres grâce à la volonté de Serge Schalck, et depuis la collaboration avec

le cabinet d'architecture strasbourgeois Hammann, une des entreprises les plus importantes d'Alsace du nord. Elle travaille aussi bien pour des particuliers que pour Adidas, des mairies, des hôtels et la Fondation Vincent de Paul.

Serge Schalck est d'accord avec la Fondation. « Chaque fois que c'est possible, l'argent local doit profiter à l'économie locale », souligne-t-il, convaincu. Chaque année, il recrute deux apprentis pour donner leur chance aux représentants des nouvelles générations. D'autre part, il respecte bien volontiers la clause d'insertion que la Fondation inclut systématiquement dans le cahier des charges des marchés qu'elle émet. « Cela peut concerner des personnes jusqu'à 30-35 ans et certaines nous ont réservé de belles surprises : elles ont tout fait pour s'en sortir », précise-t-il. Il estime que donner leur chance à des personnes volontaires est positif.

Un organisme comme la Fondation Vincent de Paul, une entreprise comme celle de Serge Schalck, des jeunes qui veulent « y arriver » : voilà le tiercé gagnant.



Photo FVDP

SŒUR DENISE BAUMANN

Étonnante aventure au service de Dieu et des hommes

Vous avez dit patrimoine ?

Le patrimoine c'est, selon le Larousse « le bien commun d'un groupe humain, considéré comme un héritage transmis par des ancêtres » ! Oui c'est bien cela l'étonnante aventure des Sœurs de la Charité de Strasbourg. Depuis trois siècles, de génération en génération, un bien commun, un trésor se transmet. La Fondation Vincent de Paul est le maillon récent de cette longue chaîne de transmission. Cette aventure étonnante et passionnante, je la vis et la partage depuis plus de cinquante ans.

De l'idéal de sa fondation dans le petit hôpital de Saverne, à une congrégation qui a essaimé dans quatre continents, **c'est une même recherche sincère de Dieu et un service fraternel des hommes.** Cette mission de service est partagée par de nombreux laïcs aujourd'hui.

Nous constatons que, contre vents et marées, dans les flots mouvants des époques successives, le « patrimoine spirituel » et la mission confiée, sont restés les mêmes : **servir et accompagner l'homme souffrant,**

dans l'Esprit de l'Evangile de Jésus Christ avec l'intuition humaine et spirituelle de Saint Vincent de Paul.

Et que nous dirait notre père Saint Vincent pour notre chemin de demain ? Dans les turbulences de notre monde, **il porterait sûrement grande attention aux hommes souffrants d'aujourd'hui,** aux souffrants en mal de santé de corps et d'esprit, aux souffrants en peine de soins, de travail, d'éducation, de famille, de pays..., aux hommes et aux femmes en mal de sens, de reconnaissance, de paix et d'amour.

Il se reconnaîtrait dans les appels du Pape François qui invite toute personne de bonne volonté à s'engager dans le combat pour défendre la dignité de tout homme : « Non à une économie de l'exclusion, à l'argent qui gouverne au lieu de servir ; non à la disparité sociale qui engendre la violence » (Exhortation Evangelii Gaudium n°53-59).

Que dirait, que ferait Saint Vincent de Paul s'il arrivait dans les villes et les campagnes françaises aujourd'hui ? Il ne serait sans doute pas surpris de trouver des pays en crise ;

et il continuerait à soigner corporellement et spirituellement.

Dans son souci d'instruire il accompagnerait adultes et jeunes pour éclairer les consciences devant les interrogations sur les multiples chemins qui s'ouvrent aujourd'hui.

Il chercherait avec la Fondation Vincent de Paul des lieux nouveaux où peut se déployer la logique de l'Evangile avec ses quêtes de solidarité, de

fraternité, de justice et de miséricorde. L'étonnante aventure au service de Dieu et des hommes continue avec les acteurs de la Fondation Vincent de Paul, « des hommes et des femmes de cœur ». C'est avec gratitude que nous contemplons aujourd'hui le chemin parcouru dans la fidélité créative. Ils ont entre leurs mains, le patrimoine, l'héritage transmis. C'est avec confiance et reconnaissance que nous leur souhaitons de continuer à donner âme à ce patrimoine commun.

Denise Baumann est entrée dans la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg avec l'enthousiasme de ses 20 ans. Après des études d'orthophonie et de théologie, elle a servi les enfants à l'Institut Saint Charles, à Schiltigheim. Ancienne élève de l'Ecole nationale de la Santé publique, elle a été appelée par la Congrégation, d'abord pour la gestion de ses finances et de ses œuvres, puis comme Supérieure générale pendant douze ans. Elle a accompagné la création de la Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique depuis 2000. Elle en a assuré la présidence, jusqu'en 2010. Administratrice de 2010 à 2016, Sœur Denise BAUMANN vient de quitter le conseil d'administration (conformément aux statuts de la Fondation concernant l'âge de ses membres).

Ouverte à la dimension internationale de la famille de Saint Vincent de Paul, elle anime aujourd'hui un centre international videntien, la maison Saint Paul, à Saverne, lieu de fondation de la Congrégation par le cardinal de Rohan.



La maison Saint-Paul, centre international pour l'accueil de sœurs, d'acteurs des églises et de la Fondation. Un lieu de formation et de ressourcement.



Le nouveau conseil d'administration (ne figurent pas sur la photo : Jean-Jacques Hincker et Soeur Veronika Haüssler) - PHOTO FRÉDÉRIC MAIGROT

GOUVERNANCE

Un nouveau conseil d'administration en ordre de marche

Le 2 mai, la réunion du conseil d'administration de la Fondation a été toute empreinte de solennité et d'émotion. La présidente, Marie-Hélène Gillig, a remercié les administrateurs sortants pour leur engagement indéfectible au long des six dernières années : Soeur Denise Baumann, présidente fondatrice et membre sortant lors du conseil d'administration du 26 février, le docteur André Clavert, vice-président, Soeur Marie-France Brassel, Maître Jean Paillot et Joseph Joly. Le conseil d'administration a procédé à l'élection de

nouveaux membres : Soeur Veronika Haüssler, Frère François Dominique Charles, Patrice Maréchal, le professeur Jean-Michel Clavert et Bernadette Wahl. À l'issue de ces élections, le conseil d'administration a renouvelé son bureau, en confirmant Marie-Hélène Gillig à son poste de présidente, Jean-Louis Bonnet comme trésorier, et Soeur Blandine Klein à celui de secrétaire. La docteure Odile Bagot a été nommée vice-présidente, et Bernadette Wahl rejoint ce BCA.

MAISONS D'ENFANTS DE LETTENBACH

Bienvenue au Brésil !

Comme chaque année à la même période, les Maisons d'enfants de Lettenbach organisent la traditionnelle kermesse le dimanche 19 juin. Cet événement, porté par l'Association de gestion des loisirs et manifestations (AGLM) est l'occasion pour les jeunes

accueillis de faire découvrir la structure autrement, à travers des stands de jeux, des spectacles et autres animations. Venez découvrir le village olympique : enfants comme adultes vous y attendent ! Do BRAZIL

Rendez-vous pour les professionnels de la Fondation

- Mardi 21 juin : Assemblée annuelle des cadres.
- Jedi 23 juin : Assemblée annuelle des médecins.
- Vendredi 24 juin : Forum gérontologique.
- Vendredi 30 septembre : Fête Saint-Vincent.

DEMANDEURS D'ASILE

Le Cada Saint-Charles s'agrandit

À la suite de la réforme législative de 2015 et en réponse au « plan migrants », le centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) de la Fondation, celui du Village Saint-Charles à Schiltigheim, le plus petit localement, a augmenté sa capacité de quarante places. Jusqu'à la réforme, les usagers des Cada pouvaient, durant les longs mois d'instruction de leur demande d'asile, bénéficier d'un accompagnement leur permettant de comprendre le fonctionnement, la langue et les habitudes de vie en France. La réduction du temps d'instruction conformément à la réforme, et l'extension de capacité à quatre-vingt-dix places, ont conduit les équipes du Cada à repenser complètement l'accompagnement.

Ainsi, les usagers sont mobilisés dans la vie du Cada : travaux et aménagements d'appartements et espaces d'accueil, cours de conversation en français, temps d'information et de partage sur le fonctionnement administratif, visites historiques... Ces actions permettent aux futurs réfugiés de s'imprégner rapidement des us et coutumes, pour reconstruire leur projet de vie. La taille humaine de ce service et ses valeurs avaient déjà amené les équipes du Cada à faire le choix depuis plusieurs années d'impliquer au maximum les résidents dans la vie de l'établissement pour les plonger dans « la vraie vie ». Un choix qui se révèle aujourd'hui une stratégie nécessaire !

MAISONS D'ENFANTS RICHEMONT

Sur les rails de la tolérance...



Photo Fotolia

Depuis 2010, les Maisons d'Enfants de Richemont proposent un atelier théâtre. Initialement conçu pour créer une cohésion au sein des groupes d'enfants de cet établissement, ce projet est désormais une réelle troupe de théâtre de huit jeunes de 10 à 17 ans. Pour cette année, la troupe « Souris sur les planches » avait choisi d'imaginer une pièce ayant pour seul décor un quai de gare. L'observation de la

gare de Metz, des lectures et autres inspirations ont donné naissance à la pièce « Sur les rails de la tolérance » : des saynètes aux registres et disciplines variés (musique, danse, théâtre muet...) sur les thèmes de l'ouverture d'esprit et de l'acceptation de la différence.

Les comédiens en herbe monteront sur les planches :
 • À Richemont le 16 juin à 18h30 à la salle des fêtes de Richemont
 • À Montigny-Lès-Metz le 19 juin à 15h à la maison de retraite Sainte-Famille
 • À Manderen, le 25 juin à 14h au château de Malbrouck

Un projet subventionné par le conseil départemental de Moselle pour l'intervention d'artistes des arts de la scène.

Donateurs... formidables !

Jouer pour grandir



Photo Fotolia

À Moulins-Lès-Metz, sur une propriété du diocèse de Metz, depuis 2014, des enfants relevant de mesures de protection (situations de précarité, carences éducatives, affectives, négligences, violences physiques ou psychologiques, confrontation à des violences conjugales) vivent dans les pavillons des Maisons d'enfants L'Ermitage. Ce site a été ouvert en partenariat avec le conseil

départemental de Moselle, et depuis 2015, à la Maison d'enfants à caractère social (MECS), s'ajoute une maison maternelle éducative. Pour les enfants de 6 à 18 ans accompagnés, pour les jeunes mères et leurs enfants, les équipes animent cet établissement dans l'esprit de favoriser la découverte de soi à travers l'ouverture sur le monde. Et s'ouvrir sur le monde c'est aussi pouvoir partager au quotidien ces

petits moments de rencontres et de partage, entre enfants, avec les adultes, que permet une aire de jeux. Bientôt, grâce à la mobilisation des Lions Clubs de Metz Doyen, Val de Metz, Metz Verlainne, Montigny Europe, Vervy Val de Seille et l'association de Metz des Dirigeants commerciaux de France (ADC), et aux dons et autres soutiens à venir, l'établissement aménagera une aire de jeux dans le parc du site de l'Ermitage. Au-delà de cette approche récréative, ce projet est également un outil pédagogique et d'observation pour les équipes. Il intégrera donc la palette d'activités contribuant à l'accompagnement proposé par les Maisons d'enfants L'Ermitage tout en restant un agrément ludique accessible à tous.



Le 2 avril à Marly, le spectacle France Symphonique conçu par l'association Locksey Mus' rassemblait sur scène vingt-neuf chanteurs, une dizaine de danseuses et un orchestre symphonique de cinquantes musiciens. Ce spectacle organisé par les Lions Club de Metz et l'ADC au profit des maisons d'enfants L'Ermitage et de l'UDAF (Union départementale des associations familiales) a rencontré un vif succès.



Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à percevoir des dons, des donations et des legs. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 100 € vous revient en réalité à 34 € après déduction fiscale.

Bulletin de soutien Le Mag n°3

OUI, je veux aider la Fondation Vincent de Paul et je vous envoie un don de :

25 € 35 € 50 € 100 € Autre montant :€

Je vous envoie un chèque bancaire ou postal, à l'ordre de la Fondation Vincent de Paul, à l'adresse suivante :
Fondation Vincent de Paul - 15 rue de la Toussaint, 67000 Strasbourg.

Vos dons seront utilisés pour financer les projets de la Fondation sur l'ensemble de ses actions : personnes malades, enfants, personnes âgées et solidarité. Si vous souhaitez une affectation particulière, merci de la préciser :

Je vous laisse mes coordonnées pour recevoir mon reçu fiscal :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Vous pouvez également faire votre don sur notre site www.fondation-vincent-de-paul.org

Fondation Vincent de Paul - 15, rue de la Toussaint, 67000 Strasbourg - Tél : 03 88 21 73 84 - Fax : 03 88 21 73 89 - Courriel : f.douhaire@fvpd.org





VU(E)

Belles rencontres

Avec le projet « Belles rencontres », le conseil départemental de la Moselle ambitionne de permettre aux enfants et aux jeunes séparés de leurs familles et placés en maison d'enfants à caractère social (MECS), de s'épanouir grâce à une pratique sportive. Un parrainage par des sportifs mosellans de haut niveau ouvre de nouveaux horizons, favorise la découverte de destins extraordinaires et promet de belles rencontres de partage !

Depuis le mois de mars, Jeanne Lehair, triathlète mosellane, championne du monde en relais mixte, est la marraine des Maisons d'enfants de Lettenbach. À tout juste 20 ans, avec son palmarès et sa passion, la jeune triathlète est un exemple pour ses nouveaux fans de Lettenbach.

Leur première rencontre fut, comme il se doit, sportive avec une épreuve de « run & bike », mais aussi chaleureuse. Elle marque le début d'une belle aventure.

Les Maisons d'enfants de Richemont, parrainées par l'équipe professionnelle du Terville-Florange Olympic Club TFOC volley-ball, et les Maisons d'enfants l'Ermitage (Moulins-Lès-Metz) avec le club de lutte de Maizières-Lès-Metz, sont déjà dans cette dynamique.

PHOTO GUILLAUME RAMON